

Associations, pourquoi devenir membre de France Bénévolat Besançon Doubs ?



1. Adhérer, c'est bénéficier de l'accompagnement de France Bénévolat dans la recherche et la fidélisation des bénévoles

↪ Une inscription sur le site www.francebenevolat.org pour diffuser vos annonces de mission

Vos annonces seront ainsi directement consultées par des milliers de candidats au bénévolat qui peuvent aussi les retrouver sur le site local besancon-doubs.francebenevolat.org

En fonction de votre choix :

- soit votre Centre local France Bénévolat se charge de saisir vos annonces et de gérer votre « Espace Abonnés » sur www.francebenevolat.org
- soit vous gérez de façon autonome votre « Espace Abonnés »

↪ Un accompagnement personnalisé des équipes de votre Centre local France Bénévolat

- Un entretien de départ pour comprendre le projet de l'association, ses besoins en bénévoles.
- Des contacts réguliers pour faire le point sur vos besoins, vos annonces...
Le but est de faire se rencontrer vos besoins et les attentes des candidats au bénévolat.
- Une aide éventuelle à la définition et à la reformulation des missions. Ces conseils sont fondés sur notre expertise acquise au contact d'autres associations et des bénévoles que nous recevons.
- Des conseils concernant la gestion de vos ressources bénévoles issus de notre expérience et de nos études et enquêtes.
- Une optimisation de l'utilisation du site francebenevolat.org Votre centre France Bénévolat :
 - exerce une veille sur vos annonces, leur mise à jour et leur lisibilité.
 - peut accéder à la base de données des candidats inscrits sur le site : il peut ainsi chercher pour vous des profils spécifiques.
- La diffusion des missions auprès des candidats au bénévolat rencontrés dans nos points d'accueil, sur les différents forums... et auprès de nos partenaires associatifs.

2. Adhérer, c'est témoigner de votre soutien au projet de France Bénévolat

◆ C'est soutenir le développement et la reconnaissance du bénévolat associatif

Concrètement, c'est nous aider à valoriser l'action des bénévoles pour la faire connaître et faire reconnaître la place du bénévolat dans notre société. Ou encore nous aider à promouvoir de « bonnes pratiques » de la part des associations pour donner envie à chacun de devenir bénévole.

◆ C'est partager notre vision du bénévolat

En pratique, c'est considérer les bénévoles comme une des parties prenantes de l'association. C'est à dire tendre à valoriser le rôle des bénévoles, écouter leurs souhaits, les informer, les associer aux décisions, favoriser les échanges... C'est simplement ne pas les considérer comme une « main d'œuvre gratuite » mais bien les rendre acteurs du Projet Associatif.

La Charte de France Bénévolat qui rappelle les principes et valeurs de notre association est consultable sur notre site : <http://www.francebenevolat.org/qui-sommes-nous>

3. Adhérer, c'est bénéficier des autres services et représentations de France Bénévolat Besançon Doubs

Membre de France Bénévolat Besançon Doubs, votre association :

- dispose d'une représentation au Mouvement Associatif de Bourgogne-Franche-Comté.
- bénéficie d'un accès prioritaire au programme de formations à la gestion des ressources humaines bénévoles proposé par la structure régionale de France Bénévolat.
- est aidée pour ses demandes de subvention au FDVA (Fonds de développement de la Vie Associative) en étant représentée à la commission régionale du FDVA1 (formation des bénévoles) et à la commission départementale du FDVA2 (fonctionnement et innovation).
- peut profiter de divers conseils, notamment grâce à la labellisation "Point d'Appui Numérique Associatif" de France Bénévolat Besançon Doubs.